# REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL

♦ Jeudi 17 octobre 2019

- 1

#### **CGT**

#### 1/ Service Social

L'expérimentation SP-FIB est généralisée à l'ensemble des départements. Si les agents du Service Social trouvent normal que les agents retraite détectant des situations de fragilités nous les transmettent directement via nos boîtes mails génériques, ils ne comprennent pas pourquoi cette collaboration ne fonctionne pas dans l'autre sens. En effet, aujourd'hui la procédure est toujours de transmettre les situations relevant du service retraite à Mme Accurso avec copie à Mme Goudard et ce, malgré l'absence de réponse des services retraite maintes fois signalé aux encadrements locaux.

Les SMS, en première ligne dans le cadre des accueils téléphoniques, perdent du temps, qui plus est non comptabilisé, à transmettre ces demandes, à répondre aux réitération d'appels et à assurer le suivi de ces situations qui pour la majorité ne relèvent pas du Service Social.

Nous demandons à la direction de mettre en place une organisation qui permettent aux agents d'avoir des contacts facilités et fluides avec les collègues de la retraite et qui permettent aux assurés de trouver des réponses adaptées. Que répond la direction ?

1 -

- → S'agissant des appels téléphoniques réceptionnés au Service Social émanant de personnes n'arrivant pas à joindre le 3960, une procédure a été mise en place, à savoir ces situations sont centralisées quotidiennement au Secrétariat du SSR et adressées à la DAR.
- → Concernant les assurés se présentant au Service Social pour solliciter des informations sur dossier ASPA, une procédure similaire a été mise en place.
- → Enfin dans le cadre de l'expérimentation SP-FIB, il n'est pour l'heure prévu que des signalements de la DAR vers le Service Social ou la DAS. Toutefois un groupe de travail sur la Drôme Service Social/DAR étudie la mise en place d'un circuit d'échanges.

# 2/ Service Social - Grenoble

La direction s'est engagée à un minimum d'aménagement dans les locaux du Service Social de Grenoble et ce dans l'attente d'un relogement de qualité. Par ailleurs, une vitrophanie doit être appliquée sur la porte d'entrée.

La direction peut-elle nous informer de l'avancée de ce dossier ?

2 – Des travaux d'embellissements sont en cours de réalisation (peinture des murs en cours et remplacement des dalles au sol à venir).

Par ailleurs, des films vitrophanies sur les portes palières du 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> ont été installés.

Il est par ailleurs précisé qu'un évier avec meuble sera prochainement installé.

L'inversion de la salle convivialité a également été prise en compte et pourra être effectuée en toute fin de chantier mais uniquement dans les conditions de la demande initiale du service (datant de janvier 2019).

En effet, la demande rectificative intervenue en mars 2019 (demandant l'inversion de la salle à l'étage inférieure) n'est pas réalisable au regard de considérations techniques et financières.

#### 3/ Service Social

Les agents du Service Social doivent recevoir des assurés « ex -RSI » et se trouvent en difficulté. La formation e-learning étant loin de suffire à la maîtrise de la législation d'un régime de protection sociale.

Nous demandons une formation à la hauteur des attentes des agents et ce dans les meilleurs délais. Que répond la direction ?

- 3 La CNAM a prévu de livrer en Janvier 2020 deux nouveaux modules de formation en e-learning :
- évaluation de la situation socio-économique d'un assuré travailleur indépendant
- prévention de la désinsertion professionnelle des travailleurs indépendants

L'ensemble du personnel du Service Social suivra ces 2 modules de formation.

# 4/ Service Social - matériel

a/ Le Service Social de Vienne réclame depuis plusieurs années une boîte aux lettres devant le service qui permettra aux assurés de transmettre des documents en cas de fermeture de l'accueil physique. Aujourd'hui, l'accueil physique n'est plus du tout assuré, nous demandons donc à la direction de mettre une boîte aux lettres.

a) La demande de boîte aux lettres/urne exprimée par l'équipe le 18/09 sera examinée rapidement.

b/ Les agents du Service Social sont très souvent au téléphone et l'usage d'un casque téléphonique n'est pas un luxe mais bien une nécessité. Malgré cette nécessité, obtenir un casque pour les nouveaux arrivants ou bien le renouvellement d'un casque défaillant est impossible.

La direction peut-elle faire le nécessaire pour assurer des moyens matériels suffisants ?

b) Suite à une commande souhaitée par le SSR, des casques ont été réceptionnés et sont en cours d'acheminement.

# 5/ Télétravail / souplesse organisationnelle - moyens

Les directions font face à une pénurie de licences et/ou clés token pour équiper les télétravailleurs. Or, sans possibilité de se connecter au réseau de l'entreprise, les agents pour qui la souplesse organisationnelle ou le télétravail a été accepté, ne peuvent travailler à distance. Une commande est passée une fois par an en début d'année et si les estimations sont insuffisantes, la CARSAT se retrouve en difficulté, obligée de se livrer à une gestion à la petite semaine pour dépanner les uns en privant temporairement les autres en fonction des urgences. Et cette difficulté pourrait être renforcée par l'arrivée des agents du SSI. N'est-il pas possible que la CNAV s'entende avec son fournisseur pour nous dépanner ?

5 - La Direction ne comprend pas la question.

4 –

Le nombre de télétravailleurs et cadres fonctionnels pouvant bénéficier de la souplesse organisationnelle est définie au regard du matériel disponible.

Les salariés retenus dans ce cadre bénéficient donc nécessairement du matériel pour travailler à distance pour l'année considérée.

Il n'y aura pas de difficulté avec l'arrivée des agents du SSI, ceux-ci seront intégrés à la prochaine de campagne de déploiement du travail à distance. Le nombre de télétravailleurs sera défini en fonction du nombre de matériel disponible.

#### 6/ Service Social-recrutement

Nous avons été informés de l'ouverture de postes supplémentaires en CDI sur la Région. Le choix a été fait de recruter 1 poste ETP d'AS sur l'Isère, à Grenoble, et 1 poste ETP d'AS sur la Haute Savoie.

Pour l'Isère, les agents s'interrogent sur ce choix puisque la base de Vienne est en déficit d'ETP SMS depuis plusieurs mois et qu'un départ en retraite est prévu pour le printemps 2020. Nous avons déjà alerté la région sur l'importance de veiller à l'équilibre du ratio AS/SMS. Avoir toujours plus d'AS sans SMS entraîne un déport de charge préjudiciable aux métier et à la pratique des uns et des autres.

Ce choix nous interroge doublement quant à la stratégie de la direction.

La politique est-elle désormais de n'avoir que des AS qui feront aussi le métier de SMS ? Est-ce de centraliser toujours plus le Service Social jusqu'à n'avoir plus qu'une base par département ?

Nous demandons à ce que les équipes puissent être au moins consultées sur les choix prioritaires à faire en matière de recrutement ? Nous voulons connaître le nombre de recrutements depuis le début de l'année en GAM et la répartition par métier ainsi que le ratio AS/SMS d'agents réellement présents par département.

#### 6 - Depuis le 01/01/2019 :

- 10.13 ETP d'AS et 3.83 ETP de SMS sont sortis de l'effectif (retraite, mutation)
- 12 ETP d'AS et 2 ETP de SMS ont été ou sont en cours de recrutement en CDI.
- **⇒** Soit un taux de remplacement de 100%

Il convient de souligner par ailleurs que pour pallier les absences, 19 personnes ont été recrutées en CDD dont 9 SMS. Ces chiffres illustrent donc la volonté de la Direction de maintenir un équilibre AS/SMS.

Il est rappelé enfin que le choix de recrutement est effectué après une analyse charges / ressources des échelons.

## 7/ Appel de candidature Téléconseiller Expert:

un appel de candidature daté du 17 septembre 2019 a été lancé pour un poste de téléconseiller expert.

Sauf erreur de notre part, nous savions qu'il y avait des postes de référents techniques à la Plateforme, mais pas des postes de téléconseillers experts.

Combien y-a-t-il de postes?

Les postes de référents techniques sont-ils toujours d'actualités dans l'organisation de la Plateforme?

La direction a-t-elle présenté au CE l'organisation mise en place pour intégrer les téléconseillers experts dans le fonctionnement de la Plateforme puisqu'ils seront chargés en lien avec les superviseurs de fonctions autre que la réponse téléphonique?

#### 7 –

La direction précise qu'il n'y a jamais eu de référent technique sur la PFS mais uniquement des téléconseillers experts, parfois appelés par abus de langage « référents techniques ».

Pour mémoire, les téléconseillers experts relèvent du niveau 4 alors que les référents techniques sont 5A dans l'entreprise.

Dans le cadre de la feuille de route retraite, il a été décidé de renforcer l'expertise et le nombre de ces téléconseillers experts au nombre de 6 désormais (2 auparavant) et chargés, comme leur référentiel le précise de prendre en charge des appels plus complexes et d'accompagner la montée en compétence de leurs collègues.

## 8/ Agence de Valence/Remplacement du poste de cadre adjoint:

8 – La Direction n'a pas encore pris de décision définitive sur ce point.

Nous avions posé cette question le mois dernier et la direction nous avait répondu qu'elle étudiait globalement le besoin en fonction du nombre de collaborateurs SSI appelés à nous rejoindre et des possibilités budgétaires.

La direction a-t-elle enfin pris une décision et si oui laquelle?

#### 9/ Notification retraite aux assurés sociaux :

Un dysfonctionnement de l'outil retraite génère des notifications difficilement compréhensibles pour les assurés, surtout lorsqu'il y a des rappels.

Ce qui engendre des courriers et/ou des demandes de RDV, sans compter la difficulté à:

- 1 retrouver le dysfonctionnement
- 2 expliquer clairement à l'assuré les différences entre ce que l'assuré perçoit (toujours inférieur) et le montant indiqué sur la notification bien plus élevé et qu'il ne percoit pas.

Ces différences sont générées par des lignes indiquées sans le PAS (prélèvement à la source) et d'autre avec PAS

#### Exemple de notif :

La somme due pour la période du 01/05/2019 au 31/05/2019 de 1056.93 (sans PAS)

01/05 Mais VOUS avez déjà perçu 988.92 (avec le PAS) 31/05/2019 68.01

Alors que l'assuré a perçu 3.47 € !!!

Imaginez lorsque c'est des périodes de plus de 6 mois...

Vous percevrez donc pour.....

Les T.C.R souhaiteraient que ce dysfonctionnement soit réglé et/ou de prévoir un courrier explicatif avec les notifications, car une fois de plus, ce sont les TCR qui aèrent.

Ils en ont assez de perdre leur temps à recalculer, à faire des courriers complexes et à se faire houspiller par les assurés. les TCR ne sont que niveau 4. Que répond la DAR ?

## 10/ Liquidation/ consigne de traitement des dossiers

Les TCR (surtout ceux qui font les ASPA) souhaiteraient comprendre qu'elle est l'utilité de préciser pour chacun de leur dossier (liste fourni par le pilotage) :

"Afin de repérer des blocages, il vous est demandé pour...... de préciser pour chaque dossier:

9 - La DAR est consciente des difficultés que ce problème suscite dans les équipes.

Ce dernier a été signalé à la CNAV depuis longtemps, mais aucune solution pleinement satisfaisante n'a été trouvée jusqu'à présent.

Il s'accentue depuis la mise en place du prélèvement à la source.

En effet, les sommes dues figurant sur les notifications correspondent à des montants avant PAS mais les sommes percues présentées le sont après PAS. Le rappel/indu indiqué correspond à la comparaison entre ces deux montants de nature différente.

De fait, le rappel annoncé est plus élevé que celui finalement versé et à l'inverse l'indu moins élevé que celui réclamé par la notification d'indu.

La CNAV, à nouveau saisie de cette problématique en mai 2019 a :

- modifié les notifications de révision à compter du 17 juillet, en ajoutant une phrase avertissant l'assuré que le « montant [de rappel/d'indu] pourrait faire l'objet d'une régularisation au titre du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu »,
  - préconisé, pour les collaborateurs sollicités par les assurés :
- en front office, de confirmer que les montants de rappel ou d'indu énoncés sur la notification sont susceptibles de faire l'objet d'une régularisation au titre du PAS. Les sommes versées sur le compte de l'assuré en cas de rappel ou celles mentionnées sur le courrier « indu » sont exactes.
- en back office, de se référer aux éléments de la BD3P qui permettent de retrouver les montants à communiquer à l'assuré (éventuellement par l'établissement d'une notification manuelle rectificative).

Ces informations ont été diffusées aux équipes dans l'Actu Retraite n° 37 du 16 juillet 2019.

Un courrier explicatif général n'est pas envisageable car chaque dossier est un cas particulier.

10 - Comme elle est amenée à le rappeler régulièrement, la Direction est très attentive au traitement des dossiers ASPA qui concernent des assurés en situation de fragilité.

Ainsi, la semaine 40 a été dédiée au traitement et au suivi de ces dossiers dans le cadre d'une opération « coup de poing ».

Les managers ont été informés de l'opération et les listes de dossiers de +

- si un courrier a été fait + indiquer la date d'édition
- si transfert dans une autre structure ou clôturer la phase (ou toutes informations jugez utiles)"

Cela prend un temps considérable, certains TCR avaient plus de 25 dossiers. Ils ont vraiment l'impression d'être "fliqués", et ressentent un manque de confiance de la hiérarchie à travers ces listes et du non-sens de certaines instructions qu'ils estime C'est pourquoi la consigne évoquée a été demandée. exister juste pour faire du chiffre, faire des rejets dès que l'assuré n'a pas répondu correctement à la subsidiarité, alors que nous avons l'information dans nos différents fichiers.

Que répond la DAR ?

### 11/ Déménagement du Service Social de Bellegarde

Le déménagement du Service Social de Bellegarde à la CPAM d'Oyonnax est bien avancé et devrait avoir lieu avant mi-décembre d'après les informations du service Patrimoine.

Une assistante de service sociale de Bellegarde est la plus impactée par ce déménagement puisqu'elle est la seule salariée habitant Bellegarde avec un territoire couvrant le Pays de Gex et Bellegarde, donc bien loin d'Oyonnax.

Elle avait négocié dès le début un seul jour de présence à Oyonnax le lundi pour continuer un semblant de vie d'équipe.

A temps partiel depuis le 01/07/19, il reste donc 3 jours de travail pour lesquels elle a demandé un bureau dédié à la CPAM de Bellegarde.

Pour info, elle assure une permanence dans le bureau de permanence à l'accueil de la CPAM les mardis matin et en permanence extérieure les mercredis matin et souvent l'après-midi.

Or, à ce jour, elle n'a toujours aucune réponse concrète sur l'attribution d'un bureau.

Par 2 fois il lui a été suggéré le télétravail, ce qu'elle refuse car elle n'y voit aucun intérêt habitant à 20 mn des locaux de la CPAM de Bellegarde.

Afin que cet agent puisse être informé de son avenir professionnel et savoir où elle va exercer son activité et dans quelles conditions, la direction peut-t-elle répondre à sa

de 200 jours leur ont été communiquées, ainsi qu'aux collaborateurs en charge des dossiers ASPA.

Dans ce cadre, la connaissance des blocages pouvant intervenir dans certains dossiers est importante pour pouvoir chercher des solutions permettant de les traiter, et, en cas de besoin, procéder à l'escalade hiérarchique de ces dossiers si la solution ne peut être mise en œuvre par le technicien (ex : arbitrage instruction/contrôle, contact avec direction autres organismes...)

Néanmoins, sauf lorsque cela s'avère nécessaire (ici, dans le cadre d'un réseau dédié et d'un plan de traitement renforcé des ASPA), la DAR a limité le recours à des « listes » pour privilégier un pilotage global de l'activité au niveau du technicien.

11 -

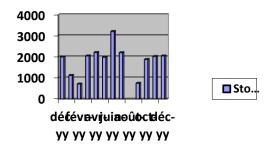
Des démarches sont en cours auprès de la CPAM et de l'échelon local du Service Médical pour l'attribution d'un bureau à l'AS concernée, et devraient aboutir dans les prochains jours.

demande ?	
De plus, si pour des raisons de congés, de charges de travail ou autres, elle n'assure pas sa permanence à l'extérieur ou ne va pas à Oyonnax, il semble important d'avoir un bureau dédié à la CPAM de Bellegarde où elle pourrait aller travailler.	

SUD	
Négociation Sytral :  Lors des derniers DP, la direction nous informait : « Le dossier de la CARSAT sera présenté aux élus du Sytral lors de l'assemblée prévue le 27 septembre prochain ». Nous demandons à la direction qu'en est-il ?	1 - La commission ad-hoc du Sytral a validé le principe d'établissement d'une convention dite « PDE » (Plan de Déplacement en Entreprise » entre le Sytral et la CARSAT-RA, qui se traduira par une réduction de 5€ de l'abonnement mensuel à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2020. Des échanges ont actuellement lieu entre les deux entreprises en vue de finaliser les modalités techniques. Une communication spécifique est prévue sur le portail en novembre et des réunions d'informations auprès des salariés sont d'ores et déjà planifiées pour décembre avec la participation du Sytral.
Flandin 2020  Nous demandons à la direction quand les plans vont-ils être proposés aux agents, et quand les déménagements vont-ils commencer ?	2 – La Direction précise que la présentation des plans s'effectuera à compter de novembre 2019. Concernant les déménagements, le planning définitif est en cours de finalisation.

CFDT	
Concernant les appels de postes, nous souhaiterions savoir pour les postes suivants :  Combien de candidats ont postulé en interne et en externe, en distinguant les hommes et les femmes ?  Combien ont été reçus ?  Si la Direction de la Branche a transmis sa ou ses propositions à la Direction Générale, si la décision est prise par le Directeur Général et si le candidat retenu est un homme ou une femme interne institution ou externe ?  Nous demandons à la Direction de nous préciser la date effective de prise de poste du candidat retenu et si un candidat interne a été retenu, de nous préciser de quel secteur il/elle est issu(e), si le poste laissé vacant va être remplacé et dans l'affirmative le N° d'appel de poste.	
A. <u>Direction de l'Agence Comptable et Financière</u>	4. La data da prica da parte estintamento la 04/00/0040
1. Appel de candidatures internes n° 45 du 06/06/2019 – UCANSS  NVHADD17771 (ex Appel de candidatures internes n° 26 du 05/04/2019  déclaré infructueux) – 1 responsable-H/F - La Direction de l'Agence  Comptable et Financière – Département contrôle – pôle contrôle droit 1-  définitivement vacant-Niveau 6– Coeff. 315/512 - A pourvoir immédiatement –  date limite de candidature 20/06/2019  DP de juillet : assessements en cours, entretiens prévus le 18/7.  DP de septembre : 1 femme institutionnelle retenue ; date de prise de fonction non connue.  La Direction peut-elle nous indiquer la date de prise de fonction ?	1 – La date de prise de poste est intervenue le 01/09/2019.
Appel de candidatures internes n° 69 du 23/09/2019 – 1 agent retraite     contrôleur - H/F - La Direction de l'Agence Comptable et Financière –     Département contrôle – définitivement vacant-Niveau 4– Coeff. 240 (statut Employé) + 4% tecnicité + 5% prime de responsabilité (pas de compétence supplémentaire – 7 points- accordés aux TCR N4 recrutés (mobilité horizontale) -A pourvoir au 4/11/19 –	2 - 2 candidatures ont été reçues : 1 F / 1H.
Combien de candidatures ont été reçues ?	0. 1
Evolution du stock de changements bancaires	3 - Les stocks CB au 11/10 : 6395 Délai de traitement : 60 jours

Stock	20	11	71	20	22	198	32	21	74	18	202	204
	00	23	3	47	10	4	06	99	8	81	3	6
Délai de traitem ent en jours				10	15				15	15	10	10



	Ev	olutio	n du s	tock	de cha	angen	nents	banca	<u>ires</u>	
	1/1	2/1	19/	16/	17/	Juil	17/			
	9	9*	3	04	6	let*	09			
Stock	25	34	42	31	63	58	69			
	54	80	66	38	73	42	60			
Délai de	10	15	30	20	60	60	65			
traiteme							jou			
nt en							rs			
jours										

## \*Commentaires Direction :

\*DP Février: Augmentation du stock générée par des phases GRC mais qui concernent des RIB à enregistrer par la retraite/le stock réel à gérer par GCP est de 1836.Depuis janvier, le stock ainsi que le délai de traitement ont considérablement augmenté. Quelles raisons en donne la Direction ? Peut-elle préciser si des mesures visant à résorber ce stock sont mises en place ?

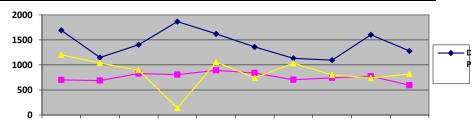
\*DP juillet : Moyenne 1000 entrées/semaine ; Une formation a été dispensée à l'ensemble des collaborateurs du secteur afin de pouvoir effectuer des opérations coup de poing visant à réduire le stock.

DP Septembre : à compter de mi octobre, renfort de 3 CDD

### 4. Secteur contrôle stocks

La direction peut-elle nous préciser le stock de dossiers à contrôler concernant les droits propres, droits dérivés, et révisions ?

	15/0	08/0	30/0	14/0	18/6	19/0	13/0	16/1	13/1	18/1
	1	2	3	5		7	9	0	1	2
DP	169	114	140	186	162	135	113	109	1601	128
	1	9	4	6	1	8	2	6		1
DR	701	688	830	805	893	840	704	743	776	596
REV	120	103	895	140	105	744	103	799	739	820
	3	7			9		2			



					201	9				
	16/	31/	19/	16/	15/	17/	15/	17/		
	1	1	3	4	5	6	7	9		
DP	951	636	108	107	139	183	202	22		
			1	9	1	9	4	36		
DR	487	373	422	502	530	897	943	86		
								3		
RE	547	428	393	339	369	356	390	11		
V								15		
								(dr		
								oit		
								+s		
								erv		
								ice		
								)		

Nous préciser l'ancienneté du stock des dossiers des EJ dépassées droits propres ?

Janvi	08/2017	09/	10/	11/2	12/2	01/2	02/2	03/2	04/2	05/2
er	: 28	201	20	017	017	018	018	018 :	018	018 :
2018	: 28 07/2017	7	17	85	184	836	245	102	34	11

Stocks au 15/10/20	019
DP	1285
DD	594
REVISION DROIT	369

DP par EJ	
EJ < janv-19	96
janv-19	18
févr-19	18
mars-19	14
avr-19	24
mai-19	26
juin-19	33
juil-19	54
août-19	64
sept-19	85
oct-19	154
nov-19	137
déc-19	83
janv-20	338
EJ > janv-20	141
Total	1285

(total 1691/ 455< 01/18	: 26 EJ<07/ 2017 : 72	21	39							EJ>0 5/20 18:
) Févri er 2018 (total 1149/ 703< 02/18 )	09/2017 : 20 08/2017 : 22 EJ<08/ 2017: 85	10/ 201 7 61	11/ 20 17 57	12/2 017 78	01/2 018 380	02/2 018 293	03/2 018 : 77	04/2 018 32	05/2 018 : 19	06/2 018: 12 EJ>0 6/20 18: 14
Avril 2018 (total 1404/ 797< 04/18	11/2017 : 50 10/2017 : 43 9/2017: 17 EJ<09/ 2017: 107	12/ 201 7 50	01/ 20 18 18 0	02/2 018 81	03/2 018 249	04/2 018 : 383	05/2 018 : 120	06/2 018: 75	07/2 018 : 33	EJ>0 7/20 18: 16
Mai 2018 (total 1866/ 1102 <05/1 8)	12/2017 64 11/2017 : 53 10/2017 : 39 EJ<09/ 2017: 143	01/ 201 8 146	02/ 20 18 13 2	03/2 018 129	04/2 018: 396	05/2 018 : 356	06/2 018 : 208	07/2 018 : 122	08/2 018 59	EJ>0 8/20 18 1 9
Juin 2018 (total 1621 / 1002 <06/1 8)	01/2018 : 113 12/2017 : 54 11/2017 : 48 EJ<11/ 2017: 158	02/ 201 8 100	03/ 20 18 10 4	04/2 018 : 164	05/2 018: 261	06/2 018: 199	07/2 018 : 297	08/2 018 61	09/2 018 33	EJ>0 8/20 19 29
Juillet 2018 (total	02/2018 : 66 01/2018	03/ 201 8	04/ 20 18	05/2 018 169	06/2 018 153	07/2 018 287	08/2 018 109	09/2 018 63	10/2 018 29	EJ>1 0/20 19

1358	: 65	71	10							18
/	12/2017		8							
852< 07/18	: 44 EJ<12/									
)	2017 :									
	176									
Septe	04/2018	05/	06/	07/2	08/2	09/2	10/2	11/2	12/2	01/2
mbre 2018	: 65 03/2018	201 8 5	20 18	018 102	018 147	018 173	018 187	018 38	018 26	019 : 53
Total	: 36	4	86	102	171	173	107	30	20	EJ>0
1132	EJ<03/									1/20
637<	2018 :									19 1
9/201 8	147									8
$\parallel$ $\parallel$										
l <u> </u>										
Octob re	05/2018 : 24	06/ 201	07/ 20	08/2 018	09/2 018	10/2 018	11/2 018	12/2 018	1/01 /201	02/2 019 :
2018	04/2018	8	18	61	124	188	98	89	9	21
Total	: 45	33	77						169	EJ>0
1096 505<	EJ<04/ 2018 :									2/20 19 :
10/20	141									26
18										
Nove	06/2018	7/2	8/2	9/20	10/2	11/2	12/2	01/2	02/2	03/2
mbre 2018	: 34 05/2018	018 62	01 8	18 121	018 183	018 143	018 143	019 537	019 48	019 : 30
Total	: 32	02	73	'2'	100	140	140	007	10	EJ>0
1601	EJ<05/									3/20
675<	2018 :									19:
11/20 18	169									26
Déce	07/2018	08/	09/	10/2	11/2	12/2	01/2	02/2	03/2	04/2
mbre	: 45	208	20	018	018	018	019	019	019	019 :
2018 Total	06/2018 : 42	33	18 62	121	111	128	343	113	46	40 EJ>0
1281	EJ<06/		02							4/20
583<	2018 :									19:
12/20	169									28
18 Janvi	08/2018	09/	10/	11/2	12/2	01/2	02/2	03/2	04/2	05/2
er	: 23	201	20	018	018	019	019	019	019	019 :
2019	07/2018	8	18	61	69	223	112	78	72	26

Total	: 38	31	47							EJ>0
951	EJ<07/									5/20
419< 01/20	2018 :1 50									19 : 21
19										
Févri	EJ<10/	10/	11/	12/1	01/1	02/2	EJ fut	ures : 40	09	
er 2019	2018 :1 24	18 33	18 36	8 40	9 132	019 80				
Mars	10/18 :	11/	12/	01/1	02/1	3/20	04/1	05/1	06/1	EJ>
2019	31	18	18	9	9	19	9	9	9	06/1
Total	09/18 : 25	24	20	00	02	101	100	115	70	9:
1081	08/18 :	24	39	99	83	104	190	115	72	181
	17									
	08/18									
	EJ<8/1 8:101									
Avril 2019	11/18 :	12/	01/	02/1	03/1	04/1	05/1	06/1	07/1	EJ>
Total	19 10/18 :	18	19	9	9	9	9	9	9	07/1 9 :
1079	13	26	58	57	80	161	103	133	162	133
	09/18 :									
	24 EJ<9/1									
	8:110									
Mai	12/18 :	01/	02/	03/1	04/1	05/1	06/1	07/1	EJ>	
2019 Total	25 11/18 :	19	19	9	9	9	9	9	07/1 9 :	
1391	31	78	69	88	161	121	128	243		
	10/18 :								295	
	26 9/18 :									
	18									
	EJ<9/1									
Juin	8 : 108 1/19 :	2/1	3/1	4/19	5/19	6/19	7/19	8/19	9/19	EJ>
2019	44	9	9	4,10	0/10	0/10	'''	0/10	3/13	09/1
Total	12/18 :			175	155	170	322	198	187	9:
1839	28 11/18 :	51	94							241
	31									271
	EJ<11/									

	18 : 143									
Juillet 2019 Total 2024	2/19: 20 1/19: 21 12/18: 10 EJ<12/ 18:117	3/1 9 36	4/1 9 71	5/19	6/19	7/19 214	8/19	9/19	10/1 9 428	EJ> 10/1 9: 349
Octob re 2019										

Commentaires Direction (DP février 19)

124 dossiers en EJ dépassées M-5 et plus dont :

- 27 dossiers dont la phase contrôle est antérieure au 31/12/2018 (principalement des dossiers rolex)
- 13 dossiers dont la phase contrôle a été créée en janvier 2019
- 84 dossiers dont la phase contrôle a été créée en février 2019

# **B - Direction de l'Action Sociale**

# 5. <u>Effectifs et charges de travail au Département Vie Autonome à Domicile/Charges de travail en lien avec ARDH, ASIR, Asir renforcé.</u>

Nous demandons à connaître l'état du stock actuel des dossiers PAP et l'ancienneté du stock pour les mêmes types de dossiers ?

La direction peut-elle nous préciser le nombre de réclamations en instance en précisant les dates d'ancienneté ?

Stock	Au 10/09/18	Au 15/10/18	Au 12/11/18	Au 17/12/18	
	1eres	1eres	1eres	1eres	
Ouver	demande	demande	demande	demande	
tures	S	S	S	S	
de	450	412	254	521	
droits	et 1736	et 1418			

5 –

Stocks au 14/10/2019 :

**ODA:** 407 premières demandes

Notification PAP : 771 réexamens dont 56 1ères demandes

Boite mail contact : 42 (1 semaine)

			1	1.	- T -			<del></del>		
					ne réexa		?			
				ns à			exame			
					nc éché		ns			
				e du						
				1/1/1	9 1/2/	/19				
			Notifica	1379	183	38 1	451	1487		
			tion							
			PAP Facture	0	5	:				
			S		3	<b>'</b>				
			Indivi							
			duelles							
			Mails	69	8	5	39	89		
			en	1	2		1	2		
			instanc	1			naine s			
			e dans	Coman	s	l l	· iaii io	S		
			la boîte							
			contact							
			oomao	'I						
Stock	Au	Au	18/3	05/04	13/05	17/6	15/7	16/9		
2019	14/0	18/2	10/3	03/04	13/03	1770	10/1	10/3		
2013		10/2								
	1	4	4	4	4	4	4	4		
L	1ere	1ere		1eres	1eres	1eres	1eres			
Duver	S	S	1	dema	dema	dema				
ures	dem	dem		ndes	ndes	ndes	ndes			
)е	and	and	and	464	194	217	355	214		
Iroits	es	es	es							
	221	502	270							
lotifi	150	764	386	361	314	280	719	566		
ation	3	'	1	réexa	réexa	réexa	Réex			
AP	٦									
				mens	mens	mens	amen	mens		
				400	4.4	4-7	S			
				102	14	47		53		
				1eres	1eres	1eres	90	1ères		
			1	dema		dema	1ères			
				ndes	dema	ndes	dema	des		
					ndes		ndes			
actu										
es										
ndivi										
luelle										
[										
		L				l	1		1	

Mails	97	40	72	107	105	105	92	157		
en										
instan	2	1	1	1.5	1.5	1.5				
фe	sem		sem	sema	sema	sema				
dans	aine	sem	aine	ine	ine	ine				
l <b>a</b>	s	aine								
ooîte										
conta										
<b>c</b> t										

# 6. Etat du stock au DPSB - Département Pilotage et Suivi Budgétaire

La Direction peut-elle nous indiquer quel est le stock des prestations en instance de paiement au Département Pilotage et Suivi Budgétaire ?

	07/	09/	10/	11/	12/	01/	02/	03/	04/	06/	07/	09/
	18	18	18	18	18	19	19	19	19	19	19	19
Forfait PAP	20	19	11	52	24	44	30	49	62	36	33	45
	0	4	0	4	1	7	0	0	2	0	1	3
Factures PAP	4	0		11	16	17	17	25	33	13	0	8
Anomalies PPAS/ paiement hors PPAS	73 7	98 O	76 7	28 0	40 8	99	13 4	21 1	13 8	31 7	14 2	64
Anomalies PPAS / Factures HCV	4	0		29	2	2	4	23	33	0	4	16
Forfait ARDH	6	28	47	45	21	20	50	51	50	26	47	15
Kit prévention	80	91	80	86	69	85	96	64	11 0	98	95	82
AFU	21	1		0	0	17	2	3	0	0	2	3
Autres régularisatio ns	16 2	16 7	19 3	27 5	53	22 5	40 1	34 3	41 8	96 6	39 4	34

6 –

Forfait PAP 238 Factures 5 PAP 202 PPAS/ paiement hors PPAS 0 Factures HCV 75 ARDH Kit 97 prévention AFU 5 Autres 12 régularisati ons		
Factures PAP Anomalies PPAS/ paiement hors PPAS Anomalies PPAS / Factures HCV Forfait Kit Prévention AFU 5 Autres régularisati		10/19
PAP Anomalies PPAS/ paiement hors PPAS Anomalies PPAS / Factures HCV Forfait ARDH Kit prévention AFU 5 Autres régularisati	Forfait PAP	238
Anomalies PPAS/ paiement hors PPAS Anomalies PPAS / Factures HCV Forfait 75 ARDH Kit 97 prévention AFU 5 Autres régularisati		5
paiement hors PPAS  Anomalies PPAS / Factures HCV Forfait 75 ARDH Kit 97 prévention AFU 5 Autres régularisati	Anomalies	202
PPAS / Factures HCV Forfait 75 ARDH Kit 97 prévention AFU 5 Autres 12 régularisati	paiement	
HCV Forfait 75 ARDH Kit 97 prévention AFU 5 Autres 12 régularisati		0
ARDH Kit 97 prévention AFU 5 Autres 12 régularisati		
prévention  AFU 5  Autres 12 régularisati		75
Autres 12 régularisati	-	97
régularisati	AFU	5
	régularisati	12

# C - Direction de la Relation Clients

7. Appel de candidatures Internes 58 du 12/08/2019 –UCANSS n° NVHADD19710 – des téléconseillers (7 postes) – H/F – La Direction de de la relation clients

7 - 8 F externes ont été retenues. La prise de poste est intervenue le 01/10

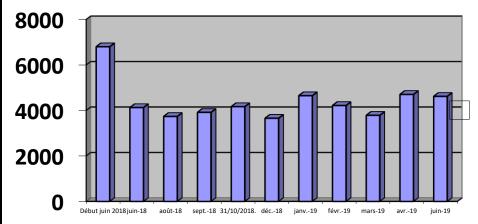
<ul> <li>pôle offre de services multi-canal Plateforme de service - Niveau 3 - Coefficient 215/337 (statut employé) - Définitivement vacant - A pourvoir du 1er octobre 2019 - Date limite de réception des candidatures 28/08/2019</li> <li>(suite Appel de candidatures Internes 24 du 04/04/2019 - UCANSS n° NVHADD16133 - 16 téléconseillers - H/F - La Direction de de la relation clients - pôle offre de services multi-canal Plateforme de service - Niveau 3 - Coefficient 215/337 (statut employé) - Définitivement vacant - A pourvoir de Juillet 2019 - Date limite de réception des candidatures 26/04/2019: DP Mars: 157 candidatures: 4 internes (F/CDD) 9 institutionnelles (2H 7F) 144 externes (99F 45H)/DP Juin: processus de recrutement toujours en cours./DP juillet: recrutement terminé; 18 personnes retenues: 3 CDD à la Carsat (F) 1 institution (F) 14 externes (13F 1H)/Prise de poste 1/07 sauf pour la personne issue de l'institution 1/09/4 désistements; Relance de 4 télé-conseillés en Août.)</li> <li>DP septembre 2019: processus de recrutement en cours Une décision est-elle prise</li> </ul>	
8. Appel de candidatures Internes 67 _2019 du 17/09/2019 - 1 téléconseiller expert - H/F - La Direction de de la relation clients - pôle offre de services multi-canal - Lieu d'affectation Foch - Niveau 4 - Coefficient 240/337 (statut employé) - Définitivement vacant - A pourvoir dès que possible - Où en est le processus de recrutement ?	8 – Le processus est terminé 4 candidatures reçues : 3 F / 1 H Décision prise : 1 F Prise de poste 14/10 Remplacement prévu donc anticipé dans la campagne de téléconseillers (appel 58)
9. Appel de candidatures Internes 68 _2019 du 19/09/2019 - 1 manager - H/F - La Direction de de la relation clients - cellule de pilotage du pôle offre de services multi-canal - Lieu d'affectation Foch - Niveau 6 - Coefficient 315/512 (statut cadre) - Définitivement vacant - A pourvoir dès que possible - Où en est le processus de recrutement ?	9 – Le processus est terminé 2 candidatures reçues : 1 F 1 H Décision prise : 1 F Date de prise de poste 14/10
D - Direction des Systèmes d'Information	
10. Appel de candidatures Internes 61/2019 du 29/08/2019 (UCANSS n° NVHADD20185) – 2 coordinateurs services Branche retraite – H/F – La Direction de systèmes d'informations –Pôle service – Niveau VA à VB de la grille des informaticiens selon profil – Coefficient 352/602 à 332/632 (statut cadre) – Définitivement vacant – A pourvoir dès que possible – Date limite de candidature le 19/09/2019.	10 – Le processus est en cours : sélection par le cabinet de recrutement Kaciléo.
DP septembre 2019 : 16 candidatures : externes 3F +7H, internes 4F + 1H, institution 1H	

Où en est le processus de recrutement ?	
11. Appel de candidatures Internes 62/2019 du 29/08/2019 (UCANSS n° NVHADD20192) – 1 manager de l'équipe « services » Branche retraite – H/F – La Direction de systèmes d'informations –Pôle service – Niveau VII de la grille des informaticiens selon profil – Coefficient 458/715 (statut cadre) – Définitivement vacant – A pourvoir dès que possible – Date limite de candidature le 19/09/2019.  DP septembre 2019 : 10 candidatures : externes 2F +5H, internes 1F + 2H Où en est le processus de recrutement ?	11 – Le processus est en cours : sélection par le cabinet de recrutement Kaciléo
12. Appel de candidatures Internes 63/2019 du 29/08/2019 (UCANSS n° NVHADD20194) – 1 expert en méthodologie de gestion de la performance – H/F – La Direction de systèmes d'informations –département infrastructuresNiveau VB de la grille des informaticiens – Coefficient 3982/632 (statut cadre) – Définitivement vacant – A pourvoir dès que possible – Date limite de candidature le 19/09/2019.  (Ex appel de candidatures Internes 21/2019 du 11/03/2019 (UCANSS n° NVHADD15505): Réunion DP de Mars: 1 candidature (H/E), DP Avril: 4 candidatures interne réceptionnées 3H 1F, DP Mai: recrutement toujours en cours, DP Juin: Appel infructueux; va être relancé, DP juillet: l'appel à candidature n'a pas encore été lancé mais le sera prochainement.)  DP septembre 2019: 2 candidatures: internes 2H  Où en est le processus de recrutement?	12 – Le processus est en cours. Entretiens prévus le 17/10
13. Appel de candidatures Internes 64/2019 du 02/09/2019 (UCANSS n° NVHADD20230) – 1 intégrateur technique coordinateur – H/F – La Direction de systèmes d'informations –Pôle opération branche retraite – DOSI – Niveau VI de la grille des informaticiens – Coefficient 397/672 (statut cadre) – Définitivement vacant – A pourvoir dès que possible – Date limite de candidature le 16/09/2019. DP septembre 2019 : 5 candidatures : externes 2H, internes 2H, institution 1F Où en est le processus de recrutement ?	13 - Processus terminé Personne retenue : 1 H externe Date de prise de poste : non connue à ce jour préavis à respecter
14. Appel de candidatures Internes 65/2019 du 02/09/2019 (UCANSS n° NVHADD20232) – 1 intégrateur de production – H/F – La Direction de systèmes d'informations –Pôle opération branche retraite – DOSI – Niveau VB de la grille des informaticiens – Coefficient 382/632 (statut cadre) – Définitivement vacant – A pourvoir dès que possible – Date limite de candidature le 16/09/2019.	14 - Processus terminé Décision en cours

DP septembre 2019 : 5 candidatures : externes 3H, internes 1F + 1H, institution 1F Où en est le processus de recrutement ?	
E - Direction de l'Assurance Retraite	
15. Appel de candidatures Internes 36/2019 du 13/05/2019 UCANSS no NVHADD17057 (remplace Appel de candidatures Internes 11/2019 du 08/02/2019 UCANSS no NVHADD14750) – 1 responsable pour l'agence retraite de Chambery – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-Direction des assurés – Département Agences Retraite – Niveau 7 – Coefficient 360/587 (Filière management) – Définitivement vacant – A pourvoir dès que possible –date limite de candidatures 03/06/2019  DP juillet : entretiens terminés, en cours de décision. DP septembre 2019 : 20 candidatures : externes 7F +7H, institution 1F 5H Une décision est-elle prise ?	
16. Appel de candidatures Internes 40/2019 du 18/07/2019) – 1 responsable adjoint – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-Direction des assurés – Département Proximité Retraite 2 – Agence retraite d'Annecy – Niveau 5B – Coefficient 285/477 (Filière management) statut cadre – Poste en indemnité différentielle – A pourvoir au 1er septembre 2019 –date limite de candidatures 08/08/2019 DP septembre 2019 : Entretiens terminés ; dossier en cours de décision. Une décision est-elle prise ?	Décision prise : personne retenue 1 F Date de prise de poste 01/10
17. Appel de candidatures Internes 50/2019 du 18/07/2019 – 1 responsable adjoint – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-Direction des assurés – Département Proximité retraite 2 – Agence retraite de Chambery – Niveau 5B – Coefficient 285/477 – Filière management statut cadre – Définitivement vacant – A pourvoir 1er septembre 2019 –date limite de candidatures 08/08/2019  DP septembre 2019 : Dossier en cours de décision. Une décision est-elle prise ?	Date de prise de poste 01/10
18. Appel de candidatures Internes 52/2019 du 23/07/2019 – 1 responsable – H/F –  La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-Direction des assurés –  Département Proximité retraite 1 – Agence Retraite de Saint Etienne – Niveau  7 – Coefficient 360/587 (Filière management/ statut cadre) – A pourvoir dès que possible –date limite de candidatures 13/08/2019	La direction est en cours d'étude sur le remplacement ou non de la personne sur son poste d'origine
DP septembre 2019 : recrutement terminé ; 1 femme interne (agence de Saint	

Etienne) a été retenue. La Direction peut-elle nous indiquer la date de prise de fonction et si le remplacement dans le poste d'origine est envisagé ?	
19. Appel de candidatures Internes 56/2019 du 30/07/2019 – 1 responsable – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-Direction des assurés – Département Proximité retraite 1 – Agence Retraite de Villeurbanne – Niveau 7 – Coefficient 360/587 (Filière management/ statut cadre) Poste en indemnité différentielle (provisoirement vacant) – A pourvoir dès que possible – date limite de candidatures 20/08/2019 DP septembre 2019 : Processus de recrutement en cours Où en est le processus de recrutement ?	19 - Décision prise : personne retenue 1 F Date de prise de poste 04/11
20. Appel de candidatures Internes 57/2019 du 12/08/2019/UCANSS n° NVHADD19705 – 7 techniciens carrière – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-Direction des assurés – Département Carrière et déclarations – Niveau 3 – Coefficient 215/337 statut employé –7 point de compétence au titre de la mobilité horizontale – A pourvoir à compter du 1er octobre 2019 – date limite de candidatures 28/08/2019  DP septembre 2019 : Processus de recrutement en cours. Une décision est-elle prise ?	20 - Décision prise Personnes retenues : 1 H et 6 F externes dont 1 F interne CDD  Le remplacement des personnes retenues en interne a été anticipé : c'est pour cela que nous avons 8 téléconseillers
21. Appel de candidatures Internes 70/2019 du 30/09/2019 – 1 responsable – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-Direction des assurés – Département Agences retraite Proximité 2 – Agence de Chambéry – poste en ID – Niveau 5A – Coefficient 260/432 (Filière technique / statut employé) – A pourvoir dès que possible – date limite de candidatures 14/10/2019 Où en est le processus de recrutement ?	21 - Processus en cours (mise en situation réalisée le 16/10) Candidatures reçues : 7 candidatures internes 5 Femmes 2 Hommes
<ul> <li>22. Appel de candidatures Internes 71/2019 du 30/09/2019 – 1 référent technique – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-Direction des assurés – Département Agences retraite Proximité 2 – Agence d' Annecy – poste en ID – Niveau 5A– Coefficient 260/432 (Filière technique / statut employé) – A pourvoir dès que possible – date limite de candidatures 14/10/2019</li> <li>Où en est le processus de recrutement ?</li> </ul>	22 - Processus en cours (mise en situation réalisée le 16/10) Candidatures reçues : 3 candidatures internes : 2 Femmes 1 Homme
23. TCR - Production Stocks EJ antérieures	23 – À ce jour, le stock EJ dépassées s'élève à 3462 dossiers.

		2018			2019							
Début 06	Fin Juin	Fin Août	Fin 09	31/ 10	18/ 12	1/1	2/1 9	18/ 03	11/ 04	17/ 6	16/ 7	se pt
6804	4129	3738	391 8	416 9	365 9	46 51	42 19	378 7	470 7	46 21	43 07	35 04



A combien de dossiers s'élève le stock à ce jour ?

# 24. Agence de Grenoble : climatisation/chauffage

Depuis le mois de Décembre 2018, nous attirons l'attention sur les difficultés rencontrées dans les locaux de cette agence.

Lors de la réunion des DP de septembre, la Direction nous a indiqué que L'AG prévue le 9/9 et au cours de laquelle avait été prévu un vote sur les travaux à envisager, avait été annulée.

Qu'en est-il à ce jour ?

Avec l'avancée vers l'hiver, qu'est-il prévu pour permettre aux agents de travailler dans de bonnes conditions ?

(Pour rappel :

Réunion DP de Décembre 2018: audit non terminé ; le rapport du bureau d'étude doit être rendu début 2019.

Réunion DP janvier 2019 : Pas de retour du rapport du bureau d'études.

24 – La Direction précise qu'une relance a été effectuée à la régie dans le courant de la semaine. Par suite de notre intervention une réunion est programmée semaine 43. Ce sujet sera évoqué lors de celle-ci.

Réunion DP février : toujours en attente du rapport (relance à FONCIA le 20/2) Réunion DP Mars : Rapport d'audit toujours pas reçu; relance à la régie Foncia le 19/3.

Réunion DP Avril : Rapport d'audit reçu le 16/4/19 ; va être étudié. Une liste de travaux importants et onéreux a été relevée ; ils seront commentés lors de l'AG (non définie à ce jour)

Réunion DP DP juin 2019 : AG le 27/6/19, les travaux résultant de l'audit seront évoqués. Le bureau d'études a demandé un avis technique au PRECI sur les résultats de l'Audit et sur les travaux préconisés.

Réunion DP de juillet, L'ensemble des copropriétaires a demandé à rencontrer le cabinet ayant réalisé l'audit afin de lui faire part des différentes interrogations soulevées à la lecture du document. Réunion programmée le 22/7 sur le site. La décision relative à l'engagement des travaux, prévus dans le rapport, sera prise à l'issue de cette rencontre.)

#### 25. Agence de Verdun : déménagement sur Foch

Les agents retraite Flandin ont dû comme tous les salariés de Flandin déménager sur un site imposé, souvent loin de leur domicile respectif.

Des mesures avaient été prises (qui ont été très appréciées par les agents) pour limiter l'impact de cet éloignement et favoriser la conciliation vie professionnelle/vie personnelle : adaptation du dispositif horaire variable, crédit de temps journalier pour compenser l'augmentation du temps de trajet, acceptation de toutes les demandes de télétravail.

Lors du déménagement, on leur avait assuré qu'à l'issue des travaux ils seraient rapatriés sur Flandin ou à proximité

Cependant, fin 2018, ils ont été informés de leur rattachement à Foch.

Là encore, certains agents seront en difficulté compte tenu de l'allongement de la durée des trajets domicile/travail en comparaison de leur base administrative à Flandin.

Les agents de Verdun, s'inquiètent de savoir si, dans le cadre de leur déménagement sur Foch les mesures d'accompagnement mises en place pourront être pérennisées :

- Compensation de l'augmentation du temps de trajet pour les agents concernés (crédit de temps)
- Horaire variable, avec les plages horaires élargies, et la pause de 35 mn permettant une meilleure organisation
- La priorité sur 2020 pour les demandes de télétravail

25 – En l'espèce, ce sont les dispositions de la décision unilatérale du Directeur Général, en date du 18 mars 2019, afférente aux mesures accompagnant un changement de lieu de travail à l'initiative de la Direction qui s'appliquent.

Pour mémoire, ces mesures sont les suivantes :

1) Attribution d'une compensation financière :

Attribution d'une aide au transport de 100% pour les agents ré affectés et utilisant les transports en commun pour un délai de 6 mois (le temps de l'adaptation).

2) Attribution d'une place de parking dès lors que des places de parking sont disponibles sur le nouveau site

Un roulement sera envisagé si le nombre de places est insuffisant au regard des demandes.

- 3) <u>La possibilité d'accorder des temps partiels</u>, de façon souple pendant la première année, le temps de s'adapter.
- 4) <u>Une étude bienveillante des demandes de télétravail</u>, dès lors que la réalité du métier et les budgets le permettent.
- 5) <u>Accompagnement par la Direction des Ressources</u> et plus précisément par :
  - le Pôle Accompagnement du Capital Humain et des Organisations
  - et/ou le Pôle Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

Aucune compensation de l'augmentation du temps de trajet ne peut être envisagée de manière pérenne.

S'agissant des plages horaires élargies, une négociation va s'ouvrir en fin

26. Agence de Verdun : ambiance de travail  Des agents nous ont fait part de leur mal être au travail lié à un climat très tendu. Cette ambiance de travail dégradée serait la cause de plusieurs arrêts de travail. Nous demandons à la Direction de prendre en compte cette situation le plus rapidement possible.  F - Direction des Ressources  27. Appel de candidatures Internes N* 38/2019 du 21/05/2019 - 1 formateur métier retraite -HVF - La Direction des ressources - Pôle développement des Compétences - Niveau 5B - Coefficient 285/477 statut cadre - Définitivement vacant - A pourvoir au 15/7/2019 - 1 du 03/10/2019 - 1 gestionnaire pale - HVF - La Direction des ressources - Département ressources humaines Pôle Administration des ressources humaines - Niveau 4 - Coefficient 240/377 statut cadre - Définitivement vacant - A pourvoir au HVF - La Direction des ressources humaines - Niveau 4 - Coefficient 240/377 statut cadre - Définitivement vacant - A pourvoir au Plus vite - Date limite de candidature la 16/10/2019  G - Direction connaît la situation de l'agence Verdun et y est très attentive. Une dédeission sur l'appleixe, en lien avec la Direcs. Le déménagement de l'agence vui es ité des containters. Statut cadre - Définitivement vacant - A pourvoir au distriction des ressources - Pôle développement des Compétences - Niveau 5B - Coefficient 285/477 statut cadre - Définitivement vacant - A pourvoir au plus vite - Date limite de candidature la 16/10/2019  G - Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social - HVF- La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social - HVF- La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Itère - Base Grenoble - Définitivement vacant - Niveau 5B - Coefficient 285/477 (statut employé) - A pourvoir immédiatement - date limite de réception des candidatures 11/09/19  DP septembre 2019 : candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de rec			d'année. La durée de la pause méridienne sera soumise à avis médical.
Des agents nous ont fait part de leur mai être au travail lié à un climat très tendu. Cette ambience de travail degradée serail a cause de plusieurs arrêts de travail. Nous demandons à la Direction de prendre en compte cette situation le plus rapidement possible.  F - Direction des Ressources  27. Appel de candidatures Internes N° 38/2019 du 21/05/2019 – 1 formateur métier retraite -H/F - La Direction des ressources - Pôle développement des Compétences - Niveau 58 - Coefficient 28/3477 statut cadre - Définitivement vacant - A pourvoir au 15/7/2019 - Date limite de candidature le 03/05/2019  DP juillet : en cours de recrutement, les entretiens sont à réaliser. DP septembre : candidatures Internes N° 72/2019 du 03/10/2019 – 1 gestionnaire paie - H/F - La Direction des ressources - Département ressources humaines - Pôle Administration des ressources - Département ressources humaines - Pôle Administration des ressources - Département ressources humaines - Pôle Administration des ressources - Département ressources humaines - Pôle Administration des ressources humaines - Niveau 4 - Coefficient 24/0377 statut cadre - Définitivement vacant - A pourvoir au plus vite - Date limite de candidature le 16/10/2019 Combien de candidature ont été reçues à ce jour ?  9 Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 - UCANSS NYHADD19925 - 1 Assistant de Service social -H/F - La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social -H/F - La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social -H/F - La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social -Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère - Base Grenoble - Définitivement vacant - Niveau SB - Coefficient 28/3477 (statut employé) - A pourvoir immédiatement - date limite de réception des candidatures réceptionnées: externes 24F + 2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.	26.	Agence de Verdun : ambiance de travail	•
Cette ambiance de travail dégradée serait la cause de plusieurs arrêts de travail. Nous demandons à la Direction de prendre en compte cette situation le plus rapidement possible.  F - Direction des Ressources  27. Appel de candidatures internes N° 38/2019 du 21/05/2019 – 1 formateur métier retraite – H/F – La Direction des ressources – Pôle développement des Compétences – Niveau 5B – Coefficient 285/477 statut endre – Définitivement vacant – A pourvoir au 15/7/2019 – Date limite de candidature internes N° 72/2019 du 03/10/2019 – 1 gestionnaire paie – H/F – La Direction des ressources – Département ressources humaines Pôle Administration des ressources – Département ressources humaines Pôle Administration des ressources humaines – Niveau 4 – Coefficient 240/377 statut cadre – Définitivement viet e paie – H/F – La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social – Service Social Echelon local du Service Social de Tisère – Base Grenoble – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 statut endre) – Département ressources au Travail et de l'Accompagnement Social – Service Social Echelon local du Service Social de Tisère – Base Grenoble – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 statut endre) – Département vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 statut endre) – Département vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 statut endre) – Département vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 statut endre) – Département vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 statut endre) – Département vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 statut endre) – Département vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 statut endre) – De vervoir immédiatement – date limite de réception des candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.			***************************************
Nous demandons à la Direction de prendre en compte cette situation le plus rapidement possible.  F - Direction des Ressources  T - Direction des Ressources  27. Appel de candidatures Internes N° 38/2019 du 21/05/2019 - 1 formateur mêtier retraite -H/F - La Direction des ressources - Pôle développement des Compétences - Niveau 5B - Coefficient 285/477 statut cadre - Définitivement vacant - A pourvoir au 15/7/2019 - Date limite de candidature le 03/06/2019  DP juillet : en cours de recrutement, les entretiens sont à réaliser. DP septembre : candidatures Internes N° 72/2019 du 03/10/2019 - 1 gestionnaire pale - H/F - La Direction des ressources - Département resources humaines Pôle Administration des ressources - Département resources humaines Pôle Administration des ressources humaines Pôle Administration			
colaborateurs SSI constitueront une opportunité pour améliorer l'ambiance de travail.  F - Direction des Ressources  27. Appel de candidatures Internes N° 38/2019 du 21/05/2019 – 1 formateur métier retraite - H/F – La Direction des ressources – Pôle développement des Compétences – Niveau 5B – Coefficient 285/477 statut cadre – Définitivement vacant – A pourvoir au 15/7/2019 – Date limite de candidature le 03/06/2019  DP juillet : en cours de recrutement, les entretiens sont à réaliser. DP septembre : candidatures Internes N° 72/2019 du 03/10/2019 – 1 gestionnaire paie – H/F – La Direction des ressources – Département ressources humaines Pôle Administration des ressources – Département ressources humaines Pôle Administration des ressources – Niveau 4 – Coefficient 240/377 statut cadre – Définitivement vacant – A pourvoir au plus vite – Date limite de candidature le 16/10/2019  Combien de candidature ont été reçues à ce jour ?  G - Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social – H/F – La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social – Service Social Echelon local du Service Social el l'Isère – Base Grenoble — Définitivement vacant – Niveau 55 – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.			
l'ambiance de travail.     F - Direction des Ressources     27. Appel de candidatures Internes N° 38/2019 du 21/05/2019 - 1 formateur métier retraite -H/F - La Direction des ressources - Pôle développement des Compétences - Niveau 5B - Coefficient 285/477 statut cadre - Définitivement vacant - A pourvoir au 15/7/2019 - Date limite de candidature le 03/06/2019     DP juillet : en cours de recrutement, les entretiens sont à réaliser. DP septembre : candidatures Internes 2F + 2H Appel déclaré infructueux L'appel sera-t-i relancé ?   28. Appel de candidatures Internes N° 72/2019 du 03/10/2019 - 1 gestionnaire pale - H/F - La Direction des ressources - Département ressources humaines Pôle Administration des ressources humaines - Niveau 4 - Coefficient 240/377 statut cadre - Définitivement vacant - A pourvoir au plus vite - Date limite de candidature le 18/10/2019     Combien de candidature ont été reçues à ce jour ?   G - Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - H/F - La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social - H/F - La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Sorvice Social de l'Brien e Base Genoble - Définitivement vacant - Niveau 5B - Coefficient 285/477 (statut employé) - A pourvoir immédiatement - date limite de réception des candidatures 1/109/19  DP septembre 2019 : candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.			
27. Appel de candidatures Internes N° 38/2019 du 21/05/2019 - 1 formateur métier retraîte - H/F - La Direction des ressources - Pôle développement des Compétences - Niveau 5B - Coefficient 285/477 (statut cardre - Définitivement vacant - A pourvoir au 15/7/2019 - Date limite de candidature le 03/06/2019  DP juillet : en cours de recrutement, les entretiens sont à réaliser. DP septembre : candidatures Internes 2F + 2H Appel déclaré infructueux L'appel sera-t-il relancé ?  28. Appel de candidatures Internes N° 72/2019 du 03/10/2019 - 1 gestionnaire paie - H/F - La Direction des ressources - Département ressources humaines Pôle Administration des ressources humaines - Niveau 4 - Coefficient 24/03/77 statut cadre - Définitivement vacant - A pourvoir au plus vitie - Date limite de candidature le 16/10/2019  Combien de candidature ont été reçues à ce jour ?  G - Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social  1) Service social  1) Service Social de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Risère - Base Genoble - Définitivement vacant - Niveau 5B - Coefficient 285/47/ (statut employé) - A pourvoir immédiatement - date limite de réception des candidatures 11/09/19  DP septembre 2019 : candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.		rapidement possible.	
27. Appel de candidatures Internes N° 38/2019 du 21/05/2019 – 1 formateur métier retraite –H/F – La Direction des ressources – Pôle développement des Compétences – Niveau 5B – Coefficient 285/477 statut cadre – Définitivement vacant – A pourvoir au 15/7/2019 – Date limite de candidature le 03/06/2019  DP juillet : en cours de recrutement, les entretiens sont à réaliser. DP septembre : candidatures internes 2F + 2H Appel declaré infructueux L'appel sera-t-il relancé ?  28. Appel de candidatures linternes N° 72/2019 du 03/10/2019 – 1 gestionnaire pale – H/F – La Direction des ressources – Département ressources humaines Pôle Administration des ressources – Département ressources humaines Pôle Administration des ressources humaines – Niveau 4 – Coefficient 240/377 statut cadre – Définitivement vacant – A pourvoir au plus vite – Date limite de candidature on tel reçues à ce jour ?  G - Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social  1) Service social  1) Service social  1) Service social 29. Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 – UCANSS NYHADD19925 – 1 Assistant de Service social -H/F – La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Ière – Base Grenoble – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.			l'ambiance de travail.
métier retraite –H/F – La Direction des ressources – Pôle développement des Compétences – Niveau 5B – Coefficient 285/477 statut cadre – Définitivement vacant – A pourvoir au 15/7/2019 – Date limite de candidature le 03/06/2019  DP juillet : en cours de recrutement, les entretiens sont à réaliser. DP septembre : candidatures Internes 2F + 2H Appel déclaré infructueux L'appel sera-t-il relancé ?  28. Appel de candidatures Internes N° 72/2019 du 03/10/2019 – 1 gestionnaire pale – H/F – La Direction des ressources – Département ressources humaines Pôle Administration des ressources – Département ressources humaines Pôle Administration des ressources humaines – Niveau 4 – Coefficient 240/377 statut cadre – Définitivement vacant – A pourvoir au plus vite – Date limite de candidature le 16/10/2019 Combien de candidature ont été reçues à ce jour ?  G - Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social  1) Service social  1) Service social 29. Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 – UCANSS NVHADD19925 – 1 Assistant de Service social —H/F – La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.		F - Direction des Ressources	
Compétences - Niveau 5B - Coefficient 285/477 statut cadre - Définitivement vacant - A pourvoir au 15/1/2019 - Date limite de candidature le 03/06/2019  DP juillet : en cours de recrutement, les entretiens sont à réaliser. DP septembre : candidatures Internes 2F + 2H Appel déclaré infructueux L'appel sera-t-il relancé ?  28. Appel de candidatures Internes N° 72/2019 du 03/10/2019 - 1 gestionnaire paie - H/F - La Direction des ressources - Département ressources humaines Pôle Administration des ressources humaines - Niveau 4 - Coefficient 240/377 statut cadre - Définitivement vacant - A pourvoir au plus vite - Date limite de candidature le 16/10/2019  Combien de candidature ont été reçues à ce jour ?  G - Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social  1) Service social  1) Service social  29 - Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 - UCANSS NVHADD19925 - 1 Assistant de Service Social el H/F- La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère - Base Grenoble - Définitivement vacant - Niveau 5B - Coefficient 285/477 (statut employé) - A pourvoir immédiatement - date limite de réception des candidatures réceptionnées: externes 24F + 2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.	27.	Appel de candidatures Internes N° 38/2019 du 21/05/2019 - 1 formateur	27 - En cours de décision sur l'appel à relance ou non
vacant – A pourvoir au 157/2019 – Date limite de candidature le 03/06/2019  DP juillet : en cours de recrutement, les entretiens sont à réaliser.  DP septembre : candidatures Internes 2F + 2H Appel déclaré infructueux L'appel sera-t-il relancé ?  28. Appel de candidatures Internes № 72/2019 du 03/10/2019 – 1 gestionnaire paie – H/F – La Direction des ressources – Département ressources humaines Pôle Administration des ressources humaines – Niveau 4 – Coefficient 240/377 statut cadre – Définitivement vacant – A pourvoir au plus vite – Date limite de candidature le 16/10/2019 Combien de candidature ont été reçues à ce jour ?  G - Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social  1) Service social  29. Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 – UCANSS NVHADD19925 – 1 Assistant de Service social –H/F– La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère – Base Grenoble – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures 11/09/19  DP septembre 2019 : candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.		métier retraite -H/F - La Direction des ressources - Pôle développement des	·
DP juillet : en cours de recrutement, les entretiens sont à réaliser.  DP septembre : candidatures Internes 2F + 2H Appel déclaré infructueux L'appel sera-t-il relancé ?  28. Appel de candidatures Internes N° 72/2019 du 03/10/2019 – 1 gestionnaire pale – H/F – La Direction des ressources – Département ressources humaines Pôle Administration des ressources humaines – Niveau 4 – Coefficient 240/377 statut cadre – Définitivement vacant – A pourvoir au plus vite – Date limite de candidature ont été reçues à ce jour ?  G - Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social  1) Service social  29. Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 – UCANSS NVHADD19925 – 1 Assistant de Service social -H/F– La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère – Base Grenoble – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.		<u>Compétences – Niveau 5B – Coefficient 285/477 statut cadre – Définitivement</u>	
DP septembre: candidatures Internes 2F + 2H Appel déclaré infructueux L'appel sera-t-il relancé?  28. Appel de candidatures Internes N° 72/2019 du 03/10/2019 – 1 gestionnaire paie – H/F – La Direction des ressources – Département ressources humaines Pôle Administration des ressources humaines – Niveau 4 – Coefficient 240/377 statut cadre – Définitivement vacant – A pourvoir au plus vite – Date limite de candidature le 16/10/2019 Combien de candidature ont été reçues à ce jour ?  G - Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social  1) Service social  29. Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 – UCANSS NVHADD19925 – 1 Assistant de Service social – H/F- La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social – Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère – Base Grenoble – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures ríceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.		vacant – A pourvoir au 15/7/2019 – Date limite de candidature le 03/06/2019	
DP septembre: candidatures Internes 2F + 2H Appel déclaré infructueux L'appel sera-t-il relancé?  28. Appel de candidatures Internes N° 72/2019 du 03/10/2019 – 1 gestionnaire paie – H/F – La Direction des ressources – Département ressources humaines Pôle Administration des ressources humaines – Niveau 4 – Coefficient 240/377 statut cadre – Définitivement vacant – A pourvoir au plus vite – Date limite de candidature le 16/10/2019 Combien de candidature ont été reçues à ce jour ?  G - Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social  1) Service social  29. Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 – UCANSS NVHADD19925 – 1 Assistant de Service social – H/F- La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social – Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère – Base Grenoble – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures ríceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.			
Appel déclaré infructueux L'appel sera-t-il relancé ?  28. Appel de candidatures Internes N° 72/2019 du 03/10/2019 – 1 gestionnaire paie – H/F – La Direction des ressources – Département ressources humaines Pôle Administration des ressources humaines – Niveau 4 – Coefficient 24/0377 statut cadre – Définitivement vacant – A pourvoir au plus vite – Date limite de candidature le 16/10/2019 Combien de candidature ont été reçues à ce jour ?  G - Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social  1) Service social  29. Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 – UCANSS NVHADD19925 – 1 Assistant de Service social –H/F – La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère – Base Grenoble – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.			
L'appel sera-t-il relancé ?  28. Appel de candidatures Internes N° 72/2019 du 03/10/2019 – 1 gestionnaire paie – H/F – La Direction des ressources – Département ressources humaines Pôle Administration des ressources humaines – Niveau 4 – Coefficient 240/377 statut cadre – Définitivement vacant – A pourvoir au plus vite – Date limite de candidature le 16/10/2019  Combien de candidature ont été reçues à ce jour ?  G - Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social  1) Service social  29. Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 – UCANSS NVHADD19925 – 1 Assistant de Service social –H/F– La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère – Base Grenoble – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.			
28. Appel de candidatures Internes N° 72/2019 du 03/10/2019 – 1 gestionnaire paie – H/F – La Direction des ressources – Département ressources humaines Pôle Administration des ressources humaines – Niveau 4 – Coefficient 240/377 statut cadre – Définitivement vacant – A pourvoir au plus vite – Date limite de candidature e 16/10/2019 Combien de candidature ont été reçues à ce jour ?  G - Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social  1) Service social  29. Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 – UCANSS NVHADD19925 – 1 Assistant de Service social –H/F – La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère – Base Grenoble – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.		• •	
paie - H/F - La Direction des ressources - Département ressources humaines Pôle Administration des ressources humaines - Niveau 4 - Coefficient 240/377 statut cadre - Définitivement vacant - A pourvoir au plus vite - Date limite de candidature le 16/10/2019  Combien de candidature ont été reçues à ce jour ?  G - Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social  1) Service social  29. Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 - UCANSS NYHADD19925 - 1 Assistant de Service social -H/F- La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère - Base Grenoble - Définitivement vacant - Niveau 5B - Coefficient 285/477 (statut employé) - A pourvoir immédiatement - date limite de réception des candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.		L appei sera-t-ii reiance ?	
paie - H/F - La Direction des ressources - Département ressources humaines Pôle Administration des ressources humaines - Niveau 4 - Coefficient 240/377 statut cadre - Définitivement vacant - A pourvoir au plus vite - Date limite de candidature le 16/10/2019  Combien de candidature ont été reçues à ce jour ?  G - Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social  1) Service social  29. Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 - UCANSS NVHADD19925 - 1 Assistant de Service social -H/F- La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère - Base Grenoble - Définitivement vacant - Niveau 5B - Coefficient 285/477 (statut employé) - A pourvoir immédiatement - date limite de réception des candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.	28.	Appel de candidatures Internes N° 72/2019 du 03/10/2019 – 1 gestionnaire	28 - 9 candidatures recues : 3 Hommes 6 Femmes
Coefficient 240/377 statut cadre – Définitivement vacant – A pourvoir au plus vite – Date limite de candidature le 16/10/2019 Combien de candidature ont été reçues à ce jour ?  G - Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social  1) Service social  29. Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 – UCANSS NYHADD19925 – 1 Assistant de Service social –H/F– La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère – Base Grenoble – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures 11/09/19  DP septembre 2019 : candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.			
vite – Date limite de candidature le 16/10/2019 Combien de candidature ont été reçues à ce jour ?  G - Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social  1) Service social  29. Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 – UCANSS NVHADD19925 – 1 Assistant de Service social –H/F– La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère – Base Grenoble – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures 11/09/19  DP septembre 2019 : candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.			·
Combien de candidature ont été reçues à ce jour ?  G - Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social  1) Service social  29. Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 – UCANSS NVHADD19925 – 1 Assistant de Service social –H/F– La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère – Base Grenoble – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures 11/09/19  DP septembre 2019 : candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.		Coefficient 240/377 statut cadre – Définitivement vacant – A pourvoir au plus	
G - Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social  1) Service social  29. Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 – UCANSS NVHADD19925 – 1 Assistant de Service social –H/F– La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère – Base Grenoble – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures 11/09/19  DP septembre 2019 : candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.			
1) Service social  29. Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 – UCANSS NVHADD19925 – 1 Assistant de Service social –H/F– La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère – Base Grenoble – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures 11/09/19  DP septembre 2019 : candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.		Combien de candidature ont été reçues à ce jour ?	
1) Service social  29. Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 – UCANSS NVHADD19925 – 1 Assistant de Service social –H/F– La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère – Base Grenoble – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures 11/09/19  DP septembre 2019 : candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.		O. Direction de la Conté su Transillat de l'Accessor au sur et Contel	
29. Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 – UCANSS  NVHADD19925 – 1 Assistant de Service social –H/F– La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère – Base Grenoble – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures 11/09/19  DP septembre 2019 : candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.		G - Direction de la Sante au Travail et de l'Accompagnement Social	
29. Appel de candidatures internes n° 59/2019 du 21/08/19 – UCANSS  NVHADD19925 – 1 Assistant de Service social –H/F– La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère – Base Grenoble – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures 11/09/19  DP septembre 2019 : candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.	1)	Service social	
NVHADD19925 – 1 Assistant de Service social –H/F– La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère – Base Grenoble – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures 11/09/19  DP septembre 2019 : candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.			
au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelon local du Service Social de l'Isère - Base Grenoble - Définitivement vacant - Niveau 5B - Coefficient 285/477 (statut employé) - A pourvoir immédiatement - date limite de réception des candidatures 11/09/19  DP septembre 2019 : candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.	29.		
Service Social de l'Isère – Base Grenoble – Définitivement vacant – Niveau 5B – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures 11/09/19  DP septembre 2019 : candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.			Date de prise de poste 04/11
5B – Coefficient 285/477 (statut employé) – A pourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures 11/09/19  DP septembre 2019 : candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.			
DP septembre 2019 : candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.			
DP septembre 2019 : candidatures réceptionnées: externes 24F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours.			
Processus de recrutement en cours.		imite de reception des candidatures 11/09/19	
Processus de recrutement en cours.		DP sentembre 2019 : candidatures récentionnées: externes 24F ±2H institution 1F	
30. Appel de candidatures internes n° 60/2019 du 21/08/19 - UCANSS 30 - Décision prise : personne retenue 1 F externe	30.	Appel de candidatures internes n° 60/2019 du 21/08/19 - UCANSS	
NVHADD19927 – 1 Assistant de Service social volant –H/F– La Direction de la Date de prise de poste 04/11	1	NVHADD19927 - 1 Assistant de Service social volant -H/F- La Direction de la	Date de prise de poste 04/11

Santé au Travail et de l'Accompagnement Social - Service Social Echelor local du Service Social de l'Isère - Base Grenoble - Définitivement vacant - Niveau 5B - Coefficient 285/477 (statut employé) - A pourvoir immédiatemen - date limite de réception des candidatures 11/09/19  DP septembre 2019 : candidatures réceptionnées: interne 1F, externes 18F +2H, institution 1F Processus de recrutement en cours. Une décision est-elle prise ?	
31. Appel de candidatures internes n° 51/2019 du 23/07/19 – UCANSS NVHADD19129– La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnemen Social – Sous-Direction de la tarification – 1 technicien/gestionnaire tarification – H/F – Définitivement vacant – Niveau 4 – Coefficient 240/377 – Apourvoir immédiatement – date limite de réception des candidatures 20/08/19 Réunion DP septembre : Candidatures réceptionnées Externes 16F, internes 5F institution 2F; Dossier en cours de décision. Où en est le processus de recrutement	Date de prise de poste 01/10
H. Toutes Directions  32. Appel de candidatures internes n° 66/2019 du 16/09/19 – 4 à 6 potentiels pou intégrer la passerelle manageriale à partir de novembre 2019 – ouvert aux techniciens N3 et 4, aux employés N5A/5B, aux cadres fonctionnels N5B à 6 aux informaticiens jusqu'au niveau 5 A inclus, aux cadres fonctionnels NVA— date limite de réception des candidatures 27/09/19  Combien la Direction a reçu de candidatures ? Y a-t-il des candidats issus des agences et secteurs extérieurs ? De quels secteurs sont issus les candidats ?	Secteurs de provenance :  Dpt Retraite et révision 4

FO	
SOUPLESSE ORGANISATIONNELLE	
1) Comment va se dérouler le déploiement de la souplesse organisationnelle ?	1 – La campagne de déploiement de la souplesse organisationnelle, comme du télétravail, va être réalisée en début d'année 2020 pour une mise en œuvre au 1er juin.
2) A quel terme, tous les agents dont l'activité peut être exercée à distance et souhaitant bénéficier de cette mesure, pourront l'obtenir ?	2 – Aucune date n'est fixée dans ce cadre.
3) Peut-on connaître les raisons précises qui écartent certains métiers (exemple : secrétaires, assistants, attachés, CIB) ?	3 – Il est rappelé qu'aucun métier n'est exclu du télétravail par principe. Chaque année, les emplois sont déclarés ou non éligibles au télétravail au regard de critères objectifs définis dans le cadre du protocole d'accord afférent : critères relatifs aux emplois : nature du travail pouvant ou non être réalisé en télétravail, autonomie du poste de travail / critères relatifs aux services : configuration de l'emploi, évolution du service à court ou moyen terme, dispositions spécifiques afférentes à la sécurité des données Les campagnes de déploiement ne concernent néanmoins pas l'ensemble des emplois éligibles, et ce dans un souci d'efficience.
4) Cette décision n'est-elle pas discriminatoire ?	4 – Il n'y a aucun élément discriminatoire en l'espèce, rappelons que le télétravail n'est pas un droit.
5) Combien d'agents ne peuvent-ils pas bénéficier de l'un des dispositifs proposés (télétravail, souplesse avec 12 ou 40 jours) ?	5 – A ce jour, la CARSAT-RA compte 188 télétravailleurs :  - 118 télétravailleurs réguliers  - 70 cadres fonctionnels relevant du dispositif de souplesse organisationnelle A ce chiffre, il convient d'ajouter les managers qui peuvent travailler à distance, 12 jours maximum par an, sans être spécifiquement dotés de matériel dans ce cadre ainsi que les itinérants qui bénéficient d'un dispositif de souplesse particulier.

Questions posées par I. ANTIC	
Déclaration liminaire. J'informe par la présente que j'ai quitté l'organisation syndicale auquel j'appartenais et que j'ai rejoint le syndicalisme autonome UNSA	
1) Agence de Valence: Difficultés de parking Les agents font part de difficultés de parking à venir sur l'agence de Valence et compte tenu des vols réguliers de 2 roues dans le quartier, ils sollicitent la possibilité de disposer d'un local à vélo. Question qui a été abordée lors d'un échange avec le cadre de proximité mais est restée sans réponse pour l'instant.  Quelle solution la direction peut-elle apporter à cette demande?	1 - La CARSAT va se rapprocher de Mr CARTIER, propriétaire de l'école, pour étudier la possibilité d'installer un garage à vélos à l'extérieur du bâtiment.
2) Conciliation entre maladie et travail  L'association Cancer@Work a créé avec ses entreprises membres (40 en mars 2019) un label éponyme. Les objectifs fixés sont d'aider les entreprises face à l'augmentation des maladies chroniques afin, notamment, qu'elles favorisent un maintien ou un retour dans l'emploi des personnes qui en sont atteintes.  Label qui permet de mesurer les avancées et de « créer de la valeur humaine et économique »  L'étude de cette possibilité pour la Carsat de s'inscrire dans ce processus serait un plus.  Que pense la direction de cette idée innovante, moderne ?	<ul> <li>2 - La Direction précise que ce n'est pas tant un label qui compte en la matière que les actions concrètes qu'un employeur met en œuvre pour le retour ou le maintien dans l'emploi.</li> <li>Au sein de l'Organisme, de nombreux dispositifs existent en la matière. Certains ont été définis dans le cadre du protocole d'accord relatif à la promotion de la diversité et de l'égalité des chances, les autres sont issus d'une politique engagée de la Direction et mis en œuvre par les agents du Pôle Accompagnement du Capital Humain et des Organisations et la référente handicap (Madame Nathalie BIDOLET également assistante sociale du personnel).</li> </ul>
3) Mise en place du CSE et valorisation des parcours des ex-mandatés  Avec la future mise en place de la fusion des IRP par le CSE, la question du repositionnement et de la reconversion des élus a été placée en priorité pour la direction avec la mise en place d'accompagnement.  Consciente qu'après une implication durant de nombreuses années consacrées à la représentation syndicale, comment réintégrer pleinement ces salariés dans leur emploi ou les aider à une reconversion. La mise en place d'un entretien professionnel pour tout salarié ayant un mandat syndical (Loi du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle) étendue aux IRP par la loi Rebsamen du 17 août 2015 rajoute le recensement des compétences acquises au cours du mandat et précise les modalités de valorisation de l'expérience acquise.	<ul> <li>3 – La Direction ne s'est pas contentée de présenter les dispositions relatives à la certification des compétences acquises dans l'exercice d'un mandat de représentant du personnel ou d'un mandat syndical qui relève en tout état de cause d'une démarche personnelle.</li> <li>La question du reclassement des collaborateurs occupant des fonctions syndicales ou électives à 100% de leur temps de travail a été abordée au cours de la négociation CSE au regard des changements induits par la mise en place de cette nouvelle instance. Chacun a été invité à s'inscrire dans le cadre de la démarche suivante sur la base du volontariat : réalisation d'un bilan de compétences puis entretien de reclassement avec le DRH.</li> </ul>

Cette valorisation se concrétise par une certification structurée en six blocs de compétences transférables et inscrits à l'inventaire. Chaque bloc permettant d'obtenir au moins l'équivalence avec un bloc d'un titre professionnel délivré par le ministère du Travail. Blocs directement liés à l'exercice de leur mandat, que ce soit par exemple en matière d'encadrement et de gestion d'équipe, de traitement de l'information, de prise en charge d'un projet ou de négociation.

Il faut être conscient des écueils de ce parcours qui est très exigeant et il faut avoir l'envie de retourner étudier.

Véritable enjeu pour l'entreprise et les syndicats pour inscrire le parcours syndical, le valoriser dans une carrière.

Est-ce que ce dispositif ainsi que les structures existantes d'informations et d'accompagnement ont été présenté aux mandatés des IRP ?

## 4) Futur emménagement des locaux Flandin et stationnement

Dans les futurs locaux de Flandin et comme antérieurement il semblerait que le stationnement en sous –sol est inenvisageable.

Des amorces de négociation avec la Ville de Lyon pour l'aménagement de place réservées aux personnes en situation de handicap avaient été évoquées lors de la présentation du projet

Est-ce que des discussions avec la ville de Lyon et le service d'aménagement des voies urbaines ont depuis la présentation du projet été engagées et quels en sont les résultats aujourd'hui ?

4 - La Direction confirme que le stationnement en sous-sol au sein de l'immeuble Flandin est impossible.

Concernant l'aménagement de places réservées aux personnes en situation d'handicap, une étude est en cours.

Concernant le parking de l'immeuble Aubigny, une étude sera prochainement réalisée afin de réattribuer les places aux agents des sites de Flandin et Aubigny dans le cadre du changement de système des badges.

# 5) Formation S'Handistinction

L'initiative de M. Bertrand Jarrosson et Mme Nathalie Bidolet pour la formation de sensibilisation sur le handicap avec le cabinet conseil pour un handicap intégrer S'handistinction est à soulever.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'évolution d'un changement d'approche, regard sur le handicap et d'adaptation du travail à l'homme.

Pour cette première expérience, quels sont les résultats et est-ce que d'autres actions pour promouvoir le handicap dans l'emploi comme n'étant pas un frein à la compétence, la production mais comme étant une valeur ajoutée vont avoir lieu?

5 – La formation de sensibilisation au handicap ouverte à l'ensemble du personnel et spécifiquement aux managers ne relève pas d'une initiative mais s'inscrit bien dans la cadre de la politique définie par la Direction en la matière.

D'autres actions institutionnelles seront évidemment mis en œuvre par la référente handicap et l'équipe du Pôle Accompagnement du Capital Humain et des Organisations, à l'instar de ce qui a été réalisé pour la plateforme de sensibilisation interactive de la mission handicap.